



## SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU

### CONTENU DE CE NUMÉRO:

- VOS DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS 2024-2025
- QUOI FAIRE EN CAS D'ACCIDENT DE TRAVAIL
- RENCONTRE ENSEIGNANT(E)S NLO
- RETRAITE PROGRESSIVE
- ÉCHELONS
- REPRÉSENTANTS SST
- ÉVALUATION
- BALADO PRENDRE LES DEVANTS



Déléguées et délégués 2024-2025

### FORMATION ENSEIGNANT(E) NLO

#### MISE À JOUR IMPORTANTE: LA FORMATION SE TIENDRA À LA SALLE DE RÉCEPTION TRAVERSY TRAITEUR (180, RUE VICTORIA, SOREL-TRACY)

Le mardi **8 octobre**, à **16 h 30**, nous vous invitons à une formation ayant pour but de vous informer sur vos droits, les tolérances et les autorisations provisoires d'enseignement, les voies d'accès à la qualification légale, avoir ou non un contrat, les assurances, etc. Deux conseillers de la FSE viendront vous entretenir sur tous ces sujets.

Puisqu'un buffet froid vous sera offert, vous devez obligatoirement vous inscrire avant le 1er octobre afin d'assister à cette rencontre.

Cette invitation vise aussi les délégué(e)s afin de vous permettre de maîtriser ce qui concerne les enseignant(e)s non légalement qualifié(e)s. **INSCRIPTION**

### Quoi faire en cas d'accident de travail

Vous devez informer votre supérieur immédiat ou un autre représentant de l'employeur le plus rapidement possible de l'accident. Un formulaire du CSS sur les accidents de travail doit également être complété. Même si l'événement semble anodin, vaut mieux déclarer l'incident et suivre la procédure puisque les séquelles peuvent apparaître ultérieurement.

Vous devez aussi consulter un professionnel de la santé pour obtenir une attestation médicale. Si vous ne pouvez pas retourner au travail après la journée de l'accident, vous devez présenter cette attestation à votre employeur pour qu'il vous paye malgré votre absence.



### RETRAITE PROGRESSIVE

Si vous êtes en retraite progressive, prenez soin de vérifier sur votre talon de paie que votre banque de congés est comptabilisée adéquatement.

### ÉCHELONS

Vérifiez sur votre talon de paie que vous avez bien monté d'échelon. N'oubliez pas que notre dernier échelon est désormais l'échelon 16 depuis la négo précédente.

### ÉVALUATION

Petit rappel à tout le personnel enseignant légalement qualifié à statut précaire dont l'évaluation n'est pas débutée ou complétée. N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de demander à votre direction de faire votre évaluation. Cette demande doit se faire en début d'année scolaire, par courriel.

### VOS REPRÉSENTANT(E)S SST POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES

**ÉCOLES PRIMAIRES**  
CLAUDIA RAINVILLE  
(ENSEIGNANTE)

**ÉCOLES SECONDAIRES**  
RENÉE ROSSIGNOL  
(SOUTIEN)

**FP/FGA**  
CLAUDINE JUTRAS  
(ENSEIGNANTE)

**CENTRE ADMINISTRATIF**  
DANIEL SALVAIL  
(SOUTIEN)

CLIQUEZ SUR L'IMAGE CI-CONTRE AFIN D'ASSISTE EN DIRECT AUX ÉCHANGES ENTRE BERNARD DRAINVILLE ET ÉRIC GINGRAS QUI ABORDERONT LES DIFFÉRENTS ENJEUX ENTOURANT LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION.



## PRENDRE LES DEVANTS

Invité : Bernard Drainville, ministre de l'Éducation  
23 septembre 2024, à 19h



Écoutez la nouvelle saison



**BON WEEK-END!**

*Autochaguer*

PRÉSIDENTE

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU BAS-RICHELIEU